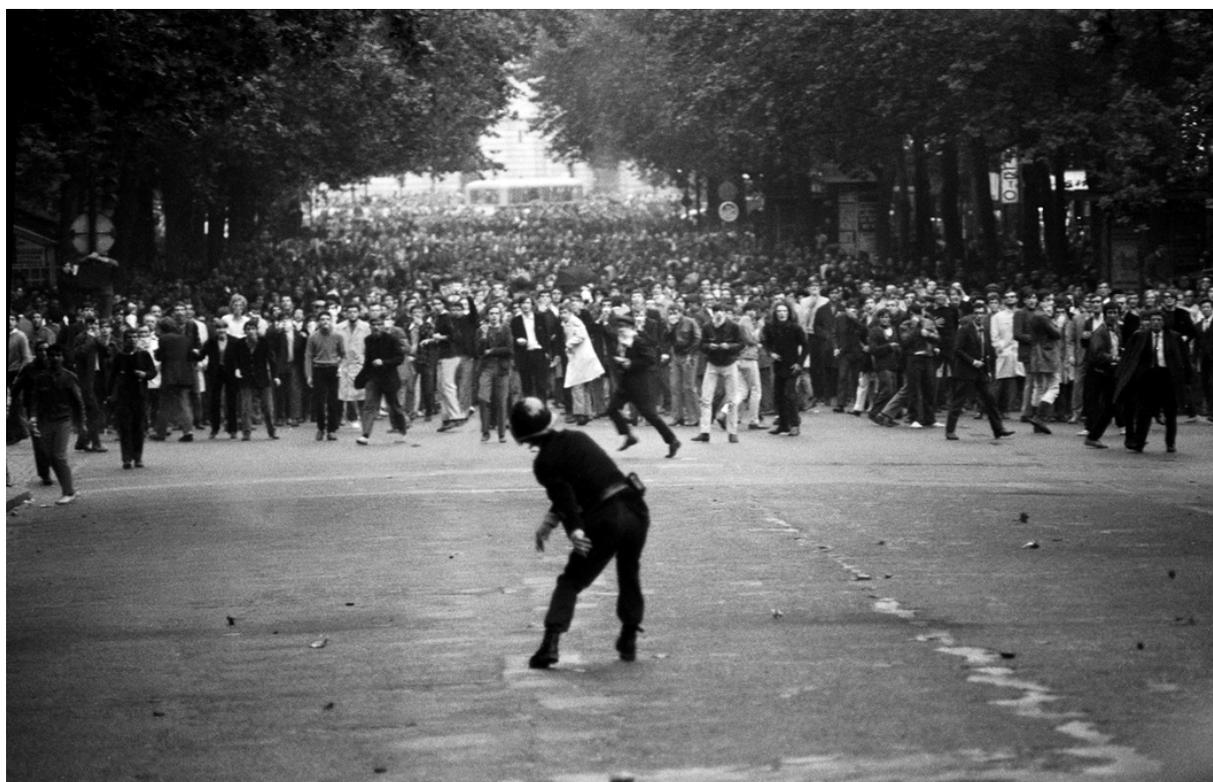


les rives de l'



la revue électronique de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat
www.iriv.net numéro 21, décembre 2011 - Regards



6 Mai 1968 - Un gendarme mobile relance un pavé aux étudiants le défiant sur le boulevard Saint-Michel durant le premier jour des affrontements. Paris, France.

©: Göksin SIPAHIOGLU/SIPA PRESS

Nous dédions ces vingt et unièmes *rives de l'iriv* à Goksin Sipahioglu, fondateur de l'agence Sipa Press disparu récemment, l'un des fondateurs du photojournalisme aux côtés de Robert Capa, Henri Cartier-Bresson, George Rodger, Cornell Capa ou David Seymour. La rive *éditoriale* s'interroge sur la notion d'altérité pour proposer une révolution du regard. La rive *académique* analyse les mots *regarder*, *regard*, *regardeur* et leur implication. La rive *française* pose un regard anthropologique sur les « jeunes des quartiers ». La rive *japonaise* s'intéresse à la « fertilisation croisée » franco-nippone. La rive *russe* étudie l'histoire des migrations russophones et le poids du regard soviétique. La rive *colombienne* nous invite à réfléchir sur le deuil des « personnes qui viennent d'ailleurs ». La rive *américaine* propose un regard amoureux sur la France.

Voici le sommaire du numéro 21 – Regards :

rive éditoriale **Révolution du regard** par Bénédicte Halba

rive académique **Regarder, un acte engagé** par Eve-Marie Halba

rive française **Regard sur les « Jeunes des quartiers »** par Zohra Harrach-NDyae

rive japonaise **Associations japonaises à Paris, un autre regard** par Hadrien Dubucs

rive russe **Diaspora russe, regards croisés** par Olga Bronnikova

rive colombienne **Regard thérapeutique** par Diomar Wagner Gonzalez

rive américaine **Regard du Nouveau Monde** par Laurice Fox

actualités de l'iriv en 2011

publications de l'iriv en 2011

iriv dans les médias en 2011

directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv*

rédatrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'*iriv*

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Une « révolution du regard » (1) : du bénévolat à l'intégration

Pour Michel Alliot, la démarche de l'anthropologie juridique exige d'abord d'accepter l'altérité mais aussi de « penser autrement » donc de changer de système de référence. La même exigence est demandée pour comprendre le bénévolat. Il faut changer de paradigme : quitter l'égoïsme de *l'homo economicus* qui souhaite maximiser son profit pour passer à l'altruisme qui intègre l'autre et les relations que l'on souhaite nouer avec lui.

C'est au début du vingtième siècle que le problème de l'Autre, la question de l'altérité s'est imposée dans la culture européenne selon Antonio Tabucchi (2). D'après l'écrivain et linguiste italien, le premier à avoir posé le problème est Jozef Teodor Korzeniowski alias Joseph Conrad, « un alloglotte, un dépaycé, un homme d'Europe centrale qui a abandonné sa nationalité et a décidé de s'exprimer dans la langue du pays qu'il a adopté ». Né en Pologne, travaillant et vivant longtemps en France, il est considéré comme un des auteurs anglais majeurs du XXème siècle.

Un récit, *Le passager clandestin*, daté de 1912 (3), évoque directement cette notion d'altérité. Il met en scène dans la cabine d'un navire transatlantique un passager qui donne l'hospitalité à un mystérieux voyageur « qui vient du néant et retourne au néant ». Ce passager clandestin serait une « projection de l'autre passager, un *alter ego* de cet *ego* qu'une nouvelle discipline des sciences humaines, la psychanalyse, est alors en train de théoriser » (4).

L'intégration de migrants venus d'horizons lointains ou même proches implique une réflexion sur cette altérité. Dans une approche purement administrative, la Commission européenne définit comme « pays tiers » les pays non membres de l'Union européenne. Elle distingue ainsi, dans ses statistiques, les migrants communautaires (originaires d'un des 27 pays de l'Union) et les non communautaires. Il existerait donc des « étrangers moins étrangers que d'autres » pour plagier l'expression de George Orwell qui dans « *La ferme des animaux* » affirmait avec malice que « certains animaux étaient plus égaux que d'autres » (5).

La notion d'altérité implique en effet souvent une hiérarchie entre les hommes. Certains seraient « in », d'autres « out » en fonction de critères acceptés tacitement ou explicitement. Si l'on prend l'exemple de l'association qui peut être considérée comme une société en miniature avec une loi fondamentale (les statuts) qui organise son mode de fonctionnement, le processus d'élection de ses représentants et les critères pour être membre (ou être déchu de ce droit), on comprend mieux le mécanisme de l'intégration.

Pour être membre, il faut adhérer à l'objet de l'association et respecter les règles définies dans les statuts. Il faut aussi, une fois par an, participer à l'Assemblée générale qui est souveraine. Les adhérents votent soit pour donner quitus à l'équipe dirigeante soit exprimer

leurs réserves. L'adhésion n'est pas systématique. En fonction des décisions qui auront été actées, le Conseil d'administration devra réviser sa stratégie. Le processus d'adhésion d'un nouveau membre est également clairement défini : il doit suivre les règles de droit commun mais peut aussi envisager des critères plus sélectifs sans être discriminants. Ils tomberaient alors sous le coup de la justice.

En droit français, un migrant ou un étranger a le droit d'être adhérent à une association mais aussi d'être bénévole, d'être élu au Conseil d'administration et même de créer, avec au moins un autre, un associé, sa propre association. Cette règle qui autorise le droit d'association des étrangers a été rétablie en 1981 après avoir été mise en sommeil pendant quarante ans. Depuis 1941, en pleine guerre, les étrangers n'avaient plus été autorisés à créer une association pour des raisons de sécurité nationale.

En cette année européenne du bénévolat, le projet *Tremplin Migrant(e)s* (6) a relancé l'idée selon laquelle le bénévolat pouvait être un des vecteurs d'intégration des migrants dans nos sociétés (7). Pionnière, cette démarche est encore en butte à de nombreux obstacles dans les associations. Migrants ou non, accepter de nouveaux membres aux profils différents n'est pas une démarche qui va de soi. Il faut du temps pour s'habituer à la différence. Un apprentissage est nécessaire pour construire une intégration. Pour réussir, le processus doit impliquer une réciprocité : pour les « nouveaux venus » comme pour les « indigènes » ou les « nationaux ».

Quel que soit le sens de l'évolution, du bénévolat à l'intégration ou de l'intégration au bénévolat, elle implique une « révolution du regard » qui est d'abord personnelle. S'efforcer de se voir soi-même comme un Autre... et inversement. Changer son regard pour être aussi regardé différemment.

- (1) Alliot (Michel), « Anthropologie et juridique, sur les conditions de l'élaboration d'une science du droit », Bulletin de liaison du LAJP, numéro 6, Paris, 1983
- (2) Tabucchi (Antonio), « La nostalgie, l'automobile et l'infini », *Lecture de Pessoa proposée à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales* (EHESS) en 1994, la Librairie du XXème siècle, Seuil, Paris, 1998
- (3) « The Secret Sharer » une nouvelle écrite en 1909 et publiée pour la première fois dans Harper's Magazine en 1910 puis dans un livre « Twixt Land and Sea » en 1912
- (4) Tabucchi (Antonio), « La nostalgie, l'automobile et l'infini », *op.cit.*
- (5) Orwell G, *Animal farm*, 1945, première édition américaine.
- (6) Référence : initié par l'iriv avec *Autremonde* et *Femmes égalité*, dont les résultats sont présentés sur le blog <http://iriv-migrations.blogspot.com/>
- (7) Mem-Vol – Migrants and ethnic minorities Volunteering (2003) www.mem-volunteering.net; Involve – Involvement of third country nationals in volunteering as a means of better integration (2005-2006) www.involve-europe.eu.

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Regarder, un acte engagé ?

Regarder est un mot d'origine germanique tiré de la racine *wardôn « regarder vers », qui a donné *ward* en anglais, *warten* en allemand et *esgarder* en ancien français (1). Parmi tous les dérivés de **garder** (2), seul **regarder** a été conservé -le préfixe « re » indique le mouvement en arrière et en retour qui renforce l'idée d'observation intense. Le monde gréco-latin utilise d'autres racines. En grec, cinq verbes se concurrencent : *blépô* « jouir de la vue », *thêdômai* « contempler », *thêorêô* « observer », *horaô* « surveiller » et *athrêô* « examiner minutieusement ». Le latin utilise *specio* et ses dérivés *prospicio*, *despicio*, *circumspicio*, *respicio*, ou *specto* ainsi que *vereor* « craindre, respecter ».

« **Etre spectateur** » et « **préserver** » sont les idées maîtresses qui émergent en latin, en grec et en germanique. Le regard protège celui qui est regardé. Quant à celui qui regarde, le **regardeur** (3), il invite au respect. **Regarder** signifie en effet « avoir l'œil sur », « diriger sa vue vers », « prendre quelque chose en considération ». Les emplois de **garder** sont généralement positifs : « préserver », « prendre soin », « conserver » ou « respecter ». Une seule acception radicalise l'idée de protection, « enfermer », de « séquestrer ».

Contrairement à garder, regarder a rarement un sens positif sinon dans deux locutions verbales : *regarder en face* (signe de courage) ou *regarder d'un bon œil* (marque de bienveillance). Toutes les autres expressions sont péjoratives. En effet, le fait de regarder l'autre marque soit une attitude dominatrice qui dénote le mépris (*regarder de haut*) ou l'agressivité (*regarder de travers*, *regarder sous le nez*) ; soit l'attitude d'une personne peu affirmée donc hypocrite (*regarder en dessous*), circonspecte (*regarder à deux fois*) ou avare (*regarder de près*).

Regard a d'abord des acceptions abstraites : « attention », « inspection ». Le sens de « contrôle administratif », datant du XV^{ème} siècle, est repris dans *droit de regard*, attesté en 1932. L'expression figurée *au regard de* est très ancienne : elle remonte au XII^{ème} siècle. On peut noter les deux emplois spécialisés de **regard**. En astrologie, le nom désigne, « une position d'une chose en face d'une autre » dont dérivent les locutions *en regard* (1811) et *en regard de* (1834). En termes techniques, le **regard** est une ouverture pratiquée dans une paroi d'appareil, une conduite souterraine ou une cavité en sous-sol. Il concurrence alors le mot **jour**.

Un regard n'est jamais innocent ni gratuit, c'est pourquoi le mot **regardeur** (3) « celui qui aime à observer », est peu usité. Sans doute est-il considéré comme proche de **mateur** (4) ou de **voyeur**. Toute observation attentive est gênante, inconfortable, voire pathologique. Mais **regarder** est aussi une action engageant tout un être, le **regardeur** devient alors le témoin d'un événement fort. Le photojournalisme n'est-il pas la preuve de l'importance d'un regard objectif sur le monde ?

Regards, qui fête cette année ses quatre-vingts ans, fut la première revue accordant une place prédominante aux reportages-photos, ce que reprit *Life* en 1936 ou *Paris-Match* en 1949 (5). Robert Capa et Henri Cartier-Bresson en étaient les photographes attitrés. L'artiste peintre Edouard Pignon (6) en assurait la mise en page et le photographe Willy Ronis (7) y publia ses premiers clichés. La force du regard est parfois aussi saisissante que le commentaire que l'on pourrait en faire (8). « Suggérer, c'est créer. Décrire, c'est détruire » affirmait Robert Doisneau tout en ajoutant avec espièglerie « quand on est prisonnier de l'image, cela vous donne toutes les audaces ».

- (1) Le mot *égard* appartient à la même famille lexicale.
- (2) *Engarder, surgarder, pourgarder*.
- (3) *Regardeur* est attesté en 1278 dans les textes médiévaux mais est peu usité en français moderne.
- (4) Rappelons que *mater* signifie à l'origine « tuer », c'est un dérivé de *mat* (issu de l'arabe *mât* « mort») dans l'expression *échec et mat*.
- (5) Voir le site www.regards.fr Clémentine Autain est actuellement la directrice de publication du nouveau *Regards* dont le rédacteur en chef est Rémi Douat.
- (6) Edouard Pignon (1905-1993) est un peintre de la Nouvelle école de Paris, il fut l'ami de Picasso.
- (7) Willy Ronis (1910-2009) appartenait au courant de la photographie humaniste.
- (8) Curieusement, la célèbre devise de *Paris Match* « le poids des mots, le choc des photos » a fait long feu. En janvier 2008, l'hebdomadaire adopte la formule : « La vie est une histoire vraie ».

rive française

Zohra Harrach-Ndiaye, Déléguée territoriale Paris de l'Assfam, diplômée en Master II d'Anthropologie juridique, DEA de droit et DU en sciences pénales et criminologie

Regard sur les « jeunes des quartiers » : rives et dérives d'une identité

Dans les discours politiques et les médias, l'expression « jeunes des quartiers » ou « jeunes des banlieues » est une construction sociale et politique car la question des banlieues est devenue en France un enjeu politique majeur. Les jeunes apparaissent comme ses principales victimes, durement touchés par le chômage et l'échec scolaire. Ils sont aussi la population la plus stigmatisée dès que les politiques et les médias évoquent la délinquance.

Loin d'être une catégorie « objectivée », l'expression « jeunes des quartiers » ou « jeunes des banlieues », est afférente aux problèmes sociaux : montée de la violence urbaine, trafic de drogue, retour des bandes, etc. Elle cristallise tout ce qui pose problème dans les banlieues. Elle contribue ainsi à la construction d'une image stéréotypée du jeune devenu au fil des années la figure emblématique du délinquant responsable de l'insécurité de la société. Ce processus a justifié et justifie encore aujourd'hui « *le traitement de cette question des banlieues en termes de reconquête quasi militaire, comme s'il suffisait d'éradiquer le mal en criminalisant 'la racaille' pour retrouver la paix civile et l'harmonie sociale* » (1).

Le fondateur de l'anthropologie du droit en France, Michel Alliot, a écrit sur cette tendance des sociétés occidentales à recourir à la violence pour l'éradiquer. Il affirme qu'elles « *s'attellent à utiliser la violence pour créer les conditions de son élimination et finalement l'éliminer* ». Mais, poursuit-il, « *l'histoire montre que la violence n'est pas expulsée, elle est seulement cachée. Elle est provisoirement contenue par la promesse de lendemains qui chanteront pour ceux qui acceptent aujourd'hui la renonciation et la discipline. Vienne un temps où le poids de l'institution semblera trop lourd pour justifier le troc du présent contre l'espoir et contre l'intuition, la violence éclatera de nouveau en émeutes que d'aucuns transformeront peut-être un jour en révolution* » (2).

Pour ces jeunes, juridiquement français mais appartenant à une minorité ethnique, ce temps dont parle Michel Alliot est venu. Leurs parents étant immigrés, ils sont discriminés et privés des attributs positifs de la citoyenneté française. Leur « *présent cristallise tous les refus* » (3), sans que la promesse d'un avenir meilleur leur soit faite. Ils sont convaincus « *d'être placés face à un avenir bouché, démunis des ressources nécessaires pour être reconnus comme des membres à part entière de la société. Leur exil est un exil intérieur qui les conduit à vivre en négatif, sous la forme des promesses non tenues et du déni de droits, un déficit par rapport aux opportunités et aux valeurs qu'est censée incarner la société française* » (4).

Privés de l'égalité des droits pourtant garantie par la loi, stigmatisés et discriminés par ceux qui sont censés l'appliquer, certains de ces jeunes sont poussés vers une mort sociale. Ils emprunteront les sentiers de la délinquance en violation d'une règle étatique qui, loin de leur garantir l'égalité de traitement, les criminalise du fait de leurs origines.

Ces représentations injustes enferment ces jeunes, ils ont le sentiment que la société porte sur eux un regard lourd de préjugés. L'identité assignée socialement finit par devenir celle qu'ils revendiquent, même si elle est « meurtrière » dans certains cas. Car le mépris et l'humiliation ne peuvent engendrer que haine et rejet. En effet, comme l'écrit Amin Maalouf « *pour aller résolument vers l'autre, il faut avoir les bras ouverts et la tête haute, et l'on ne peut avoir les bras ouverts que si l'on a la tête haute* » (5).

Les premières victimes de ce face à face sont ces jeunes qui par désespoir bradent leur avenir et acceptent cet état de fait. Lorsque tombent les murs des barres d'immeubles et que s'élargissent les horizons, certains trouvent la force de faire vivre leur qualité de citoyens envers et contre tout. Ils ne veulent plus d'une quelconque identité mais revendiquent haut et fort leur qualité de citoyen à part entière.

1. Robert Castel « La discrimination négative », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 4/2006 (61^e année), p. 784. www.cairn.info/revue-Annales-2006-4-page-777.htm
2. Michel Alliot, « Ville, violence et éducation », in *Le droit et le service public au miroir de l'anthropologie*, Paris, Karthala, 2003. Cité par Camille Kuyu dans *Ecrits d'anthropologie juridique et politique*, Académia Bruylant, P.U.R, 2008, p. 186.
3. Robert Castel, *op. cit.*
4. Michel Alliot, *op. cit.*
5. Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Livre de poche, Paris, 2001, p. 53.

rive japonaise

dr Hadrien Dubucs, maître de conférences en géographie à l'université Paris Sorbonne.

Associations japonaises à Paris, un autre regard

La migration internationale constitue souvent une expérience d'isolement relatif car elle est marquée par une mise à distance des cadres socioprofessionnels et territoriaux usuels, aussi bien que des réseaux sociaux et familiaux. Les associations jouent un rôle fondamental dans la vie des migrants, à plusieurs égards : soutien dans la recherche d'un logement et d'un travail, aide à la réalisation de démarches administratives qui peuvent être délicates en cas de mauvaise maîtrise de la langue locale, collecte et diffusion d'informations tant sur la région d'origine que sur celle de séjour.

Les travaux portant sur les migrations internationales soulignent l'importance de la ressource associative dans le parcours social, professionnel et personnel des migrants, même ceux qui disposent de ressources suffisantes, et dont on pourrait imaginer qu'ils n'ont pas besoin d'intermédiation associative. On pense aux cadres expatriés, aux étudiants circulant entre métropoles de pays du Nord, aux professionnels très qualifiés en mobilité internationale. Le cas des migrants japonais à Paris illustre bien ce type de migration. En effet, alors qu'ils ne sont que 10 à 20 000 (1) en Ile-de-France, on compte plus de 25 associations officielles rassemblées sous l'intitulé « associations franco-japonaises ».

La très grande diversité de leurs projets peut frapper, plus encore que le nombre de ces associations. En témoignent ces quelques exemples : « Contribuer aux liens culturels par les langues et les arts » ; « Promouvoir les relations entre les familles franco-japonaises en France » ; « Promotion des relations franco-japonaises dans le domaine des affaires » ; « Faciliter l'accueil des Japonais à leur arrivée en France, pour longs séjours » ; « Développer l'amitié et la compréhension mutuelle entre Français et Japonais, dans les domaines de la culture » ; « Rencontres entre Japonaises et Françaises » ; « Echange de savoir sur le Japon, la France et les pays francophones » ; « Promotion de la culture et de la langue japonaises » ; « Promouvoir une meilleure connaissance des évolutions culturelles, scientifiques, techniques, économiques et industrielles du Japon, notamment auprès des acteurs économiques français » ; « Faciliter les relations entre la médecine japonaise et la médecine française » (2), etc.

Le but de ces associations n'est pas nécessairement d'apporter un soutien pratique ou moral aux migrants mais de constituer des *lieux* aux sens physique et intellectuel, d'échange, de familiarisation réciproque entre cultures, de « fertilisation croisée ». Cette métaphore est très à la mode parmi les acteurs du développement économique, qui occupent une place significative parmi les animateurs des associations franco-japonaises.

Nées dans l'entre-deux-guerres, les migrations japonaises à Paris ont toujours été au moins en partie suscitées par l'intérêt très fort pour la mode, la gastronomie, la musique ou encore l'artisanat d'art français. Les migrants japonais cherchent souvent à profiter de leur séjour pour enrichir leurs connaissances dans ces domaines. Parallèlement, le contexte intellectuel et social de réception de la culture japonaise en France s'est beaucoup enrichi et élargi depuis la vogue du japonisme à la Belle Epoque. Désormais on compte de nombreux amateurs de théâtre *no*, de *shakuhachi* (flûte traditionnelle), des déclinaisons multiples de la pop culture japonaise contemporaine (manga, musique, stylisme), ou encore, bien sûr, de cuisine japonaise. Pour les migrants japonais comme pour les Parisiens le tissu associatif apparaît donc clairement comme l'un des lieux principaux où s'épanouissent ces aspirations à la rencontre interculturelle.

1. Les estimations varient selon qu'elles sont produites par l'INSEE ou l'ambassade du Japon en France
2. Voir la liste et la description de ces associations sur le site de l'ambassade du Japon en France : http://www.fr.emb-japan.go.jp/culture/associations/ile_de_france1.html

rive russe

Olga Bronnikova, Doctorante en géographie, INALCO (CREE), Université de Poitiers (Migrinter)

Diaspora russe en France et en Grande-Bretagne, regards croisés

En France l'immigration russophone commence bien avant le XX^{ème} siècle, mais prend véritablement toute son ampleur après la révolution de 1917 avec l'arrivée d'un nombre important d'émigrés « blancs » en France. Au contraire, l'immigration russophone en Grande-Bretagne, peu importante avant la chute de l'URSS, se développe surtout dans les années 2000. Les profils migratoires sont très variés : étudiants, migrants professionnels, scientifiques, réfugiés politiques etc. Les trajectoires migratoires le sont aussi : les migrants viennent de tout l'espace postsoviétique-surtout de la Russie pour les deux pays d'immigration, des pays baltes pour la Grande-Bretagne et de l'Ukraine pour la France.

L'immigration russophone en Europe est toujours allée de pair avec le développement d'un tissu associatif considérable qui permettait de retisser le lien social dans la terre d'exil. Après la révolution soviétique, les associations de russophones en France fleurissent et sont entretenues par le mythe du retour dans le pays d'origine dans cette « diaspora impériale » (1). Le maintien de la culture et de la langue russes devient alors vital dans les conditions de l'immigration notamment pour la deuxième génération de migrants.

A la chute de l'URSS, les pronostics des spécialistes et des journalistes annonçaient l'arrivée massive des « immigrés de la faim » (2). Même si ces pronostics se sont révélés exagérés, quelques milliers de personnes ont pris la route pour la France et la Grande-Bretagne (3). Grâce à cette vague d'immigration, le réseau associatif russophone prend un nouvel élan en France et se développe en Grande-Bretagne. L'existence des anciens réseaux associatifs n'était cependant pas décisive pour les migrants postsoviétiques : la fracture politico-historique « impérial/soviétique » au sein de la diaspora s'est révélée trop importante pour que les nouveaux arrivants s'intègrent dans la « diaspora impériale ». Les migrants postsoviétiques construisent néanmoins leurs propres réseaux, langue et culture sont les meilleurs vecteurs associatifs.

L'immigration russophone en Grande-Bretagne est inédite mais un secteur associatif s'est rapidement formé. Les manifestations culturelles russophones recherchent une visibilité à l'échelle de la capitale britannique, notamment par les festivals « russes » comme l'Hiver russe, ou le Mardi gras russe se déroulant sur la place centrale de Trafalgar Square, fruit du travail collectif de plusieurs associations et du soutien financier des Etats d'accueil et d'origine.

Quel rôle les Etats d'origine des migrants jouent-ils dans les activités de ces communautés russophones ? Les relations avec ces dernières ont été reconsidérées par l'Etat russe après la chute de l'URSS. Pour reprendre les paroles du représentant du Ministère des affaires étrangères de Russie, « la diaspora russe de 35 millions de personnes, qui représente aujourd'hui la deuxième diaspora dans le monde après la diaspora chinoise » (4), se structure au début par la présence russe dans les ex républiques soviétiques, qui sont appelées par la Russie l'« étranger proche » (5).

Les associations russophones sont des interlocutrices privilégiées dans le travail avec les communautés. La politique envers les communautés russophones de l'« étranger proche » s'étend sur l'« étranger lointain », ce que les chercheurs comme Rogers Brubaker appellent *external homeland nationalism* (6). Il s'agit de consolider la diaspora, en créant des Conseils de coordination des compatriotes russes. Ces structures associatives représentent l'ensemble des associations et servent de relais entre l'Etat russe et les communautés.

Cette initiative politique est diversement accueillie par les communautés d'un pays à l'autre. Il est par exemple mitigé en France. Il faut cependant noter que les Forums russes, initiés par ces Conseils en France et en Grande-Bretagne, rassemblent un nombre important de représentants associatifs, en accord ou en désaccord avec cette politique. Ils sont désormais « obligés » de négocier avec ce nouvel acteur qu'est l'Etat russe pour, entre autres, préserver l'autonomie de la diaspora.

1. Robin Cohen, « Diasporas: changing meanings and limits of the concept », in W. Berthomière and C. Chivallon (dir) *Les diasporas dans le monde contemporain*, Paris, Karthala et Maison des Sciences de l'Homme, Bordeaux, Pessac, 2006.
2. Anne de Tinguy, *La grande migration : la Russie et les Russes depuis l'ouverture du rideau de fer*, Paris, Plon, 2004.
3. En 2006, environ 75 000 émigrés de l'espace postsoviétique résident en France dont 34 000 viennent de Russie et 11 000 d'Ukraine d'après les statistiques officielles du Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire et l'INSEE. Les statistiques de l'OIM donnent le chiffre de 300 000 russophones pour la Grande-Bretagne en 2007. Selon les statistiques non-officielles, 200 000 russophones résident en France et plus de 600 000 en Grande-Bretagne.
4. Discours d'Alexandre Tchépourine lors du Forum russe à Paris en septembre 2011
5. Ce nom d'« étranger proche » a été donné aux ex républiques soviétiques par l'Etat russe. L'« étranger lointain » est le reste du monde. L'expression « étranger proche » reste fortement politisée et est perçue par certains des Nouveaux Etats Indépendants comme une nouvelle forme d'impérialisme russe. Nous l'utilisons pour souligner le caractère ambigu et contesté de la politique de l'Etat russe envers les communautés russophones.
6. Voir « Myths and Misconceptions in the Study of Nationalism », in J. Hall (dir) *The state of the Nation : Ernest Gellner and the Theory of Nationalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

rive colombienne

Diomar Wagner Gonzalez, psychologue, Master 2 de Psychanalyse, Université de Paris 8

Regard thérapeutique sur ceux qui viennent d'ailleurs

Le déplacement des personnes individuel ou collectif d'un endroit géographique vers un autre est connu historiquement sous le nom de *migration* (1). Ceux qui *sont venus d'autres terres et cultures* sont appelés *migrants*. Autour de cette appellation, beaucoup de regards montrent les différentes façons de les considérer et d'établir un lien social avec elles.

Les regards sur les migrants varient en fonction de celui qui regarde. Le regard social de l'Etat qui fait des distinctions statistiques : Combien de migrants entrent ? Combien sortent ? Le regard crispé de la société, souvent peu à l'aise avec les étrangers, stigmatise les migrants ou dénote une certaine indifférence. Enfin, le regard bienveillant de ceux qui créent des collectifs, des associations, ou des institutions pour les accueillir, les accompagner et les aider.

Parmi tous ces regards, celui du thérapeute se détache. J'ai travaillé avec des personnes latino-américaines, établies provisoirement ou définitivement en France, qui ont voulu parler de « leur » expérience de mobilité (2). Mon regard s'est focalisé sur les événements affectifs intimes et personnels. En préservant la confidentialité de ces entretiens, voici la situation de ceux qui se battent quotidiennement pour s'intégrer professionnellement, socialement et culturellement de ce côté de la mer, et redonner une valeur à leur existence.

« S'installer dans un autre monde », différent de ses racines, sans pouvoir se détacher complètement de ses liens familiers, de ses endroits habituels, constitue une expérience et une épreuve. Se séparer de ses références quotidiennes provoque des suspensions et des absences qui confronte ces personnes déplacées à un « vide ». L'étonnement d'être plongé dans un autre quotidien, et tous les sentiments qui peuvent en découler, sont très proches de ceux qu'on peut ressentir face à la disparition d'un être aimé.

On peut dire qu'un processus de deuil (3) est sous-jacent à cette démarche, qui implique un travail de découverte et d'adaptation à un nouveau contexte : apprendre une nouvelle langue, de nouveaux codes sociaux, des formes de citoyenneté, des règles administratives. Changer la manière d'établir des relations interpersonnelles ou d'amitié, s'adapter à des horaires différents, à un autre climat, à de nouvelles odeurs, des saveurs... C'est assimiler des valeurs culturelles en prenant ses distances vis à vis de son propre répertoire.

Dans la société, des mécanismes traditionnels permettent d'accompagner les personnes à l'occasion du deuil d'un être aimé. Ce sont les rituels (4), qui permettent de dire adieu aux morts (5) et de pouvoir se repositionner après la perte. Cet accompagnement est essentiel pour le travail du deuil (6).

Pour accompagner individuellement des personnes parties de chez elles, il est important, dans le cadre d'un accompagnement thérapeutique, de proposer un lieu de parole pour guérir des pertes et des souffrances causées par l'expérience de cette mobilité. Grâce à la parole, s'élabore la question du deuil et de sa douleur intrinsèque. C'est aussi une manière de se replacer par rapport à ses origines, à ses proches, de se reconstruire quand on se sent coupé de son passé. En partant de leur propre histoire, « les personnes venues de l'autre côté de la mer » peuvent alors structurer leur projet de vie.

L'accompagnement permet d'ouvrir un chemin et comprendre ce que souhaitent ceux qui viennent d'ailleurs. Ils doivent effectuer un travail de deuil qui leur permettra de savoir s'ils désirent rester ou repartir. Ils pourront ainsi arriver à reconstruire un « être, et se sentir mieux dans leur peau, dans leur vie », quel que soit leur projet de vie. La question du deuil est alors essentielle pour ceux qui veulent se donner un nouveau souffle pour rebondir, enrichis par leur culture d'origine et préparés à la conquête du pays où ils ont choisi de vivre.

- (1) « Déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. Voyage annuel d'une population animale depuis son aire de reproduction jusqu'à une aire d'hivernage parfois très éloignée et voyage de retour, généralement par le même chemin » (v° **migration** in du Larousse Multidico).
- (2) A l'intérieur du club, *el taller* « la tribu ». *Cité des métiers. Cité des sciences & de l'Industrie*. Atelier destiné aux personnes d'origine latino-américaine, à la recherche d'emploi, voulant opérer une conversion ou créer une activité. La Tribu « l'autre sud » propose un rendez-vous mensuel d'échange et d'entraide.
- (3) « Le deuil est la réaction à la perte d'une personne aimée, ou d'une abstraction mise à sa place : la patrie, la liberté, un idéal, etc. » (S. Freud, *Deuil et mélancolie*, livre XIII, in *Œuvres complètes de Freud*, PUF, Paris, 1917).
- (4) « Ensemble de prescriptions qui règlent la célébration du culte en usage dans une communauté religieuse. Geste, célébration prescrit(e) par la liturgie d'une religion. Rituel. Rite(s) du cérémonial, du culte, de la sépulture. » (v° **rite** in Dictionnaire français en ligne)
- (5) « Cérémonies solennelles qui accompagnent l'enterrement d'une personnalité » (v° **funérailles** *ibid.*)
- (6) (6) « Le travail du deuil prend le temps nécessaire pour que soit exécuté en détail le commandement de l'épreuve réalité, travail après lequel le moi peut libérer sa libido de l'objet perdu » (S. Freud, *Deuil et mélancolie*, *op.cit.*)

rive américaine -de décembre 2011- Regards

Laurice Fox, étudiante en Langues et Civilisation, Middlebury College (Vermont, Etats-Unis) (1)

Regard du Nouveau Monde (2)

Pour connaître une autre culture en profondeur, il faut apprendre la langue. A dix ans, j'ai choisi de m'initier au français. J'ai eu le choix entre le français, l'espagnol et le latin. Le français eut ma préférence. La langue était difficile, mais j'ai eu le coup de foudre. Après onze ans d'apprentissage, j'ai enfin obtenu le Graal : devenir étudiante à l'Université de Bordeaux. Je me suis inscrite en Licence, option Sociologie et Français, dans le cadre d'un échange européen avec mon Collège.

Apprendre le français m'a permis de tester la théorie du « goût légitime » de Pierre Bourdieu, exposée dans son livre *La distinction* (3) où il évoque une « disposition esthétique » pour l'élégance. Pour moi, la France, dans son architecture, ses paysages et son style de vie l'incarnait.

Je regardai d'un œil « américain » cette France que je découvrais pour la première fois. Le contraste entre les systèmes universitaires des deux cultures m'a paru saisissant. Il existe en France une différence notable entre les étudiants inscrits dans les universités publiques et ceux des grandes écoles. Les uns semblent plus détachés, les autres sont très motivés.

Pourquoi les étudiants français sont-ils moins motivés à la faculté ? J'ai été surprise que l'inscription à l'université relevât d'une simple formalité pour les étudiants. En Amérique, la sélection à l'entrée est beaucoup plus difficile. En effet, les droits universitaires y sont très élevés (4) ce qui explique le grand stress des étudiants américains. La pression financière est si importante qu'ils ne peuvent pas se permettre de rater leurs examens. En France, les étudiants n'ont pas ce poids sur leurs épaules et peuvent appréhender leurs études avec plus de décontraction. C'est un point positif, mais cela a peut-être son revers : les enjeux sont moins grands et la stimulation moins forte.

A l'inverse, les étudiants des grandes écoles françaises m'ont paru très motivés. La procédure pour y accéder est exigeante et sélective, les candidats passent plusieurs années en classes préparatoires. Les droits d'entrée sont aussi supérieurs à ceux de l'Université (5). Le gouvernement français finance davantage les grandes écoles que les facultés (6) et soutient les étudiants les plus motivés dans leurs études. En effet, on considère que ces élèves contribueront à l'avenir économique du pays.

Le manque de motivation des étudiants des universités publiques ne vient pas d'un manque d'intérêt pour leurs études, au contraire. Mes camarades à Bordeaux étaient très sérieux. Le problème vient plutôt de l'encadrement, administratif et pédagogique. Certains professeurs sont vraiment concernés par leurs étudiants alors que d'autres semblent absents et leur enseignement peu stimulant. D'autre part, les travaux à rendre sont trop rares : ils sont pourtant nécessaires pour connaître ses difficultés et s'améliorer.

Beaucoup d'étudiants de mon Collège américain ne sont restés qu'un semestre en France parce qu'ils ne se sentaient pas assez encadrés. J'ai tenté de les en dissuader en arguant du fait que l'apprentissage ne se faisait pas qu'à l'école. N'est-ce pas une chance pour un Américain de pouvoir s'immerger dans une autre culture, surtout la culture française ?

Mes amis français me suivront toute ma vie. Ils m'ont laissé des souvenirs merveilleux et m'ont fait partager leur « joie de vivre ». Lors de nos repas, j'ai découvert une nourriture que l'on ne sert pas dans les restaurants. Les échanges avec leurs familles m'ont fait connaître d'autres facettes de la France. Ils m'ont rassurée : je pouvais être invitée et acceptée dans un pays différent du mien. Grâce à eux, j'ai appris à aimer la culture française, l'architecture (ces magnifiques immeubles bordelais du XVIIIème siècle), les rues stylisées comme la campagne, et bien sûr la cuisine et le vin.

Je caresse le rêve de m'installer un jour en France. Je songe à un avenir bien lointain, où je serais dans une petite maison donnant sur la Dordogne ou sur le bord de mer à Biarritz ou Bayonne. Cependant, pour l'instant, je regarde l'avenir en face et je m'interroge. Postulerais-je dans un collège ou une école secondaire française pour y enseigner l'anglais ? Aurais-je l'opportunité d'être l'« agent de liaison » entre une firme américaine et française ? J'espère que la France regardera d'un bon œil ce vœu cher à mon cœur.

- (1) Fondé au XIXème siècle, Middlebury College est l'une des Universités américaines les plus réputées pour son enseignement artistique et son ouverture internationale. Ses étudiants passent plusieurs mois au cours de leur cursus dans un pays étranger - <http://www.middlebury.edu>
- (2) L'article a été traduit par Bénédicte Halba qui a aussi rédigé les notes de bas de page.
- (3) Bourdieu (Pierre) *La Distinction: Critique Sociale du Jugement*, Les éditions de Minuit, Paris, 1979
- (4) Aux Etats-Unis, près des deux tiers des diplômés sont endettés après quatre ans d'études et la dette moyenne par étudiant s'élève à 23 000 dollars (16 500 €). Le montant peut monter jusqu'à 100 000 dollars (71 500 €) pour les diplômés de Master. En France, le montant des droits d'inscription pour 2011 est de 177 euros pour les diplômes conduisant au grade de licence, de 245 euros pour les diplômes conduisant au grade de master et de 372 euros pour une inscription en doctorat - <http://www.service-public.fr/actualites/00313.html>.
- (5) La moyenne des frais de scolarité dans les écoles de commerce qui sont privées (HEC, Essec, Escp), est de 8000 € par an en 2011 selon la Conférence des grandes écoles. Les frais de scolarité des écoles d'ingénieurs, majoritairement publiques (Polytechnique, les Mines, les Ponts), varient entre 400 et 900 € par an avec une obligation pour ses lauréats de travailler un certain temps dans le service public
- (6) Le coût d'un étudiant de grandes écoles est dix fois plus élevé que celui d'un étudiant de premier cycle de premier cycle littéraire et juridique selon Jean-François Cyterman, Inspecteur dans "Existe-t-il un modèle éducatif français ?" La revue de l'inspection générale, 2003 accessible sur <http://media.education.gouv.fr/file/38/2/3382.pdf>



The European Year of Volunteering 2011

Actualité de l'iriv 2011

Le projet Migrapass (2010-2012)

Initié par l' *iriv* avec Autremonde, le projet *Migrapass* associe cinq pays : la France (*Autremonde*, leader et *iriv*, coordinateur) ; l'Autriche (*Oikodrom*) ; la Bulgarie (Nouvelle Université de Bulgarie), l'Espagne (Université de Burgos) et le Royaume-Uni (Université de Roehampton).

Il propose un portfolio et une formation pour identifier et valoriser l'expérience acquise par les migrants dans leurs pays d'origine. Ce projet est financé par la Commission européenne dans le cadre du programme *Former et Eduquer tout au long de la vie*.

Sur le projet : www.migrapass.net et <http://migrapass.blogspot.com/>

Le projet Tremplin Migrant(e)s (2010-2011)

Initié par l' *iriv* avec Autremonde et Femmes Egalité, le projet Tremplin Migrant (e) s a été réalisé en Ile de France. Il a proposé un portfolio, un blog et une série de séminaires pour lutter contre les discriminations dont peuvent être victimes les migrant(e)s dans les associations et sensibiliser les femmes migrantes aux enjeux d'un engagement bénévole dans leur intégration sociale et professionnelle. Ce projet est financé par le Conseil régional d'Ile de France dans le cadre du Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en Ile de France et l'égalité entre les hommes et les femmes et le Fonds Social européen et par l'Acse.

Sur le projet : <http://iriv-migrations.blogspot.com/>

Le projet ALLinHE (2011-2013)

L'*iriv* est le partenaire français du projet européen AllinHE, initié par la Inholland University of Applied Sciences (Pays-Bas) au Danemark (VIA University College), en France (*iriv*), en Finlande (Jyväskylän University of Applied Sciences), au Royaume-Uni (University of Northampton), en Slovénie (University of Ljubljana), en Roumanie (Faculté de Sociologie et de Philosophie de Timisoara) et en Suisse (ECAP). Il propose une approche pédagogique aux étudiants à profil ayant des besoins spécifiques. Grand projet multilatéral Erasmus, ce projet a commencé le 1^{er} octobre 2011 et se termine en mars 2014.

Le projet VAB (2009-2011)

Initié par l' *iriv* avec l'Université d'Evry Val d'Essonne, le projet européen *Valoriser les acquis buissonniers – VAB* associe cinq pays : la France (*Ueve*, leader et *iriv*, coordinateur) ; l'Autriche (*die Berater*) ; la Grèce (Université Hellénique Ouverte) ; l'Irlande (Université de Limerick) et la Slovénie (Université de Ljubljana). Il propose un e-portfolio aux enseignants de l'Université, pour identifier et valoriser l'expérience acquise en dehors de l'Université par leurs étudiants. Grand projet européen Leonardo da Vinci, il a commencé en octobre 2009 et se termine en décembre 2011.

Sur le projet VAB : <http://www.vab-univ.eu>

Bénévolat & Compétence Formation - Un portfolio pour les étudiants bénévoles (2009-2011)

Avec *Animafac*, l'*iriv* a élaboré un portfolio qui valorise l'expérience bénévole des étudiants sur le marché du travail. Sur le projet : www.iriv.net et <http://www.animafac.net/>



Publications de l'iriv 2011

Année Européenne du bénévolat 2011

L'équipe des *rives de l'iriv* a proposé un numéro spécial *Vingtième*
<http://www.benevolat.net>.

La présidente de l'iriv a publié un *Guide pratique du bénévolat* aux éditions Larousse en avril.
http://www.editions-larousse.fr/Service_Presse/Communique/PDF/Guide_pratique_du_Benevolat.pdf

Elle a aussi publié un article pour le réseau européen VALUE- Volunteering & lifelong learning in Universities in Europe - <http://www.valuenetwork.org.uk/html/bibliography.htm>.

L'iriv a publié un portfolio pour le projet *Tremplin Migrant(e)s* en juin 2011
<http://www.iriv.net> : rubrique Etudes / Migration.

Avec Animafac, l'iriv a publié un portfolio pour valoriser l'expérience bénévole des étudiants
<http://www.iriv.net> – rubrique Publications et <http://www.animafac.net/>

Publications 2011 sur la migration

La présidente de l'iriv a publié un article en septembre, pour le réseau européen IMISCOE- Migration internationale, accessible sur www.iriv.net, Etudes Migration.

L'iriv a publié deux nouveaux blogs en juillet 2011 :

1. pour le projet *Tremplin Migrant(e)s*, <http://iriv-migrations.blogspot.com/> et
2. pour le projet *Migrapass*, <http://migrapass.blogspot.com/>

La présidente de l'iriv a participé à deux conférences internationales sur la migration :

1. **Centre of Migration Research et l'Université de Varsovie**, *Dynamics of European Migration Space: Economy, Politics and Development*, **7-9 septembre 2011** (Varsovie, Pologne). Présentation sur la médiation interculturelle et le projet *Migrapass*.
<http://www.imiscoeconferences.org/>
2. **L'Université du Surrey et le Cronem** ont organisé une conférence internationale sur *Global Migration and Multiculturalism: Religion, Society, Policy and Politics* - **28 et 29 Juin 2011**. Présentation avec l'équipe du projet *Migrapass*.
<http://www3.surrey.ac.uk/>

Autres publications 2011

La secrétaire générale de l'iriv a publié un article sur " Chanson, jeu de performance et de polyphonie dans les textes médiévaux", revue *Eidolôn* n°94, *Chanson et intertextualité*, sous la direction de Céline Cecchetto, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, p.225-239.



The European Year of Volunteering 2011

iriv dans les médias -

Presse écrite / Radio / Télévision / Internet

Voici une revue de presse des articles consacrés aux travaux de l'iriv et ses publications (librairies en ligne, centres de documentation, bibliothèques...) en 2011.

Revue Eidolôn - décembre 2011

Article publié par la secrétaire générale de l'iriv *Chanson, jeu de performance et de polyphonie dans les textes médiévaux* revue Eidolôn n°94, *Chanson et intertextualité*, sous la direction de Céline Cecchetto, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, p.225-239.

Pour en savoir plus : <http://www.lcdpu.fr/revues/aidolon/>

www.sudoc.abes.fr - novembre 2011

Site du répertoire des Bibliothèques. Présentation du *Guide pratique du bénévolat*

Pour en savoir plus: <http://www.sudoc.abes.fr/DB=2.1/SRCH?IKT=12&TRM=152560823>

www.crpve91.fr - octobre 2011

Site du Centre de Ressources Politique de la Ville de l'Essonne. Présentation du projet Tremplin Migrant (e)s et des travaux de l'iriv sur la migration

Pour en savoir plus:http://www.crpve91.fr/T3_lutte_discriminations/

Radio Chrétienne en France RCF Grand Angle, 17h10 France- 6 septembre 2011

Participation de la présidente de l'iriv à l'émission dédiée au bénévolat. Présentation du *Guide pratique du bénévolat* (Larousse) à l'occasion de l'Année européenne du bénévolat

Plus d'infos : <http://www.rcf.fr>

Pèlerin Magazine - septembre 2011

Présentation du *Guide pratique du bénévolat* publié chez Larousse dans le dossier spécial consacré au bénévolat

Pour en savoir plus : <http://www.pelerin.info/>

La Gazette des Communes - juillet 2011

Présentation de la quatrième publication de l'iriv *Valoriser les acquis d'une expérience bénévole - Vaeb*

Pour en savoir plus : <http://www.congres-sndg.info>

www.youphil.com - juillet 2011

Site dédié aux actions humanitaires. Article consacré à l'Année européenne du bénévolat. Interview de la présidente de l'iriv et mention du *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)

Pour en savoir plus:<http://www.youphil.com>

France Inter Le téléphone sonne, 19h20, présenté par Denis Astagneau - 18 juillet 2011

Participation de la présidente de l'iriv à l'émission dédiée à l'Année européenne du bénévolat pour présenter le *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)

Pour plus d'infos : <http://www.franceinter.fr/>

Value Network juin 2011

Le site du projet Value - Promouvoir le bénévolat à l'Université
Présentation de l'article publié par la présidente de *l'iriv* pour la conférence du projet VALUE en Turquie
<http://www.valuenetwork.org.uk/html/bibliography.htm>

www.benevolat2011 - juin 2011

Site dédié à l'Année européenne du Bénévolat pour la France, présentation du *Guide pratique du bénévolat* publié par la présidente de *l'iriv* chez Larousse
Pour en savoir plus : <http://www.benevolat2011.org/>

Amazon (Royaume-Uni)- librairie en ligne - juin 2011

Référence aux publications de *l'iriv* et au *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)
Pour en savoir plus : <http://www.amazon.co.uk/>

France 3 juin 2011 Magazine *Générations reporters* Emission sur le bénévolat des seniors.
Référence au *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)
Pour en savoir plus : <http://programmes.france3.fr/>

Co-Travaux juin 2011

Livret d'engagement civique. Référence à la publication de la présidente de *l'iriv*.
Pour plus d'infos: <http://www.cotravaux.org/>

La Croix 24 mai 2011

Références du *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)
Pour en savoir plus : <http://www.la-croix.com/>

Radio France Internationale (RFI) 7 milliards de voisins, 13h10 (Afrique) et 17h10 (France), 18 mai 2011

Participation de la présidente de *l'iriv* à l'émission dédiée au bénévolat pour présenter le *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)
Pour plus d'infos : <http://www.rfi.fr>

Centre du Volontariat pour l'Equateur mai 2011

Présentation du bénévolat en Equateur "Bénévolat et politiques publiques". Référence à la publication de la présidente de *l'iriv*.
Pour plus d'infos:
http://www.voluntariadoecuador.org/attachments/article/51/el_voluntariado_en%20el_ecuador_y_su_inercion_en_las_politicas_publicas.pdf

Calameo magazine numéro d'avril 2011

Références à la *Gestion du bénévolat et du volontariat* (De Boeck, Bruxelles, 2006)
Pour en savoir plus : <http://www.calameo.com/books/000342612a07aa66bb5f3>

Radio Chrétienne en France RCF, interview au journal du matin, 7h06, 28 avril 2011

Interview de la présidente de *l'iriv* sur son *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)
Pour plus d'infos : <http://www.rcf.fr>

Defacto ; Lettre de l'Etablissement public de la Défense mars 2011

Article consacré au *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)

Pour en savoir plus : <http://www.ladefense.fr/>

Logithèque, librairie en ligne mars 2011

Références du *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)

Pour en savoir plus : <http://librairie.logitheque.com/>

La Procure mars 2011

Références du *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)

Pour en savoir plus : <http://www.laprocure.com/>

Cultura.com, librairie en ligne mars 2011

Références du *Guide pratique du bénévolat* (Larousse)

Pour en savoir plus : <http://www.cultura.com/>

Mollat, librairie en ligne mars 2011

Références des publications de la présidente de l'*iriv* sur le bénévolat

Pour en savoir plus : <http://www.mollat.com/>

Renaud Bray, librairie en ligne mars 2011

Références des publications de la présidente de l'*iriv* sur le bénévolat.

Pour en savoir plus : <http://www.renaud-bray.com/>

Ombres blanches, librairie en ligne mars 2011

Références des publications de la présidente de l'*iriv* sur le bénévolat

Pour en savoir plus : <http://www.ombres-blanches.fr/>

France 2 émission *Le Jour du Seigneur*, 6 février 2011

Bibliographie proposée sur le don. Référence à *Bénévolat en France et dans le monde* (La Documentation française)

Pour plus d'infos : <http://www.lejourduseigneur.com/>

Paroisse.com février 2011

Présentation de *Gestion du bénévolat et du volontariat* (De Boeck, Bruxelles, 2006)

Pour en savoir plus : <http://www.paroisse.com/>

Value Network janvier 2011

Le site du projet Value - Promouvoir le bénévolat à l'Université

Présentation de l'e-book proposé par l'*iriv* pour l'Année européenne du bénévolat

Pour en savoir plus : <http://www.valuenetwork.org.uk/html/bibliography.htm>

Amazon (Allemagne), librairie en ligne janvier 2011

Références des publications de l'*iriv* et de la présidente de l'*iriv*.

Pour en savoir plus : <http://www.amazon.de/>

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr